



REVUE DE PRESSE N° 42 DU 04/03/2022

COVID - EPIDEMIOLOGIE

- Comparaison entre les vagues Delta et Omicron, différence entre les pays et rôle possible de la vaccination, avec les données épidémiologiques disponibles.

<https://www.covid-factuel.fr/2022/02/20/covid-vaccins-omicron-questions>

THERAPIE GENIQUE - EFFETS SECONDAIRES

- Le [Dr Robert W Malone](#) revient sur la fuite des données brutes du DMED (Defense Medical Epidemiology Database). Il s'agit des données de santé des forces armées des Etats Unis. Il explique que même s'il faut être prudent dans l'analyse de ces données car elles sont brutes, elles semblent néanmoins révéler une tendance qu'il conviendrait d'approfondir. La tendance qui ressort est une augmentation fulgurante au sein des militaires américains de la survenue de pathologies diverses (neurologiques, oncologiques, cardio-vasculaires, endocrinologiques, malformations congénitales, rapport d'infertilité féminine etc...) pour l'année 2021, année du début de la vaccination obligatoire des militaires, comparé aux années précédentes. Le Dr Robert W Malone démontre ensuite que FAUCI avait accès à ces données avant qu'elles ne fuient et qu'il était donc forcément au courant de leur

contenu. <https://rwmalonemd.substack.com/p/regarding-the-defense-medical>

Sur le même thème, l'avocat Thomas Renz, qui représente trois lanceurs d'alerte du Département de la Défense (USA) a présenté les données anonymes de l'armée qui montrent une augmentation de 941 % des pathologies au cours de l'année 2021 (année de la vaccination) par rapport aux 5 années précédente, alors que 96 % des militaires sont vaccinés. Plus en détail :

- fausses couches: +300%
- pathologies neurologiques : +1048%
- hypertension : +2191%
- cancers : +300%

Les plus grands médecins et scientifiques de très grande renommée dont Peter McCullough, Pierre Kory, Robert Malone, Richard, Urso, Pierre Kory, Ryan Cole ou Theresa Parks ont également pu s'exprimer durant 5 heures, contredisant le discours officiel et témoignant des très nombreuses anomalies.

<https://rumble.com/vtihfw-3-hauts-grads-de-la-us-army-dvoient-le-scandale>

<https://www.francesoir.fr/politique-monde/des-donnees-de-larmee-americaine>

- Pendant de nombreuses années, le dogme central de la biologie moléculaire affirmait que la « transcription inverse » – déplacer le code génétique de l'ARN vers le noyau cellulaire sacré et recoder l'ADN – était impossible. Finalement, les scientifiques ont réalisé qu'elle était possible dans diverses conditions. Par exemple, le virus ARN VIH est capable de le faire et il reprogramme notre ADN pour produire des copies de celui-ci. Pour effectuer une transcription inverse, des enzymes appelées « transcriptases inverses » sont nécessaires. L'une d'entre elles s'appelle LINE-1. Apparemment, selon une étude, le vaccin ARNm de Pfizer fait produire aux cellules cette enzyme LINE-1. Si l'on considère que la « protéine de pointe » Sars-Cov-2 contient le code du cancer du brevet 9,587,003 de Moderna 2017, il est impératif de découvrir les implications de cette transcription inverse, et de savoir si les vaccinés ont maintenant un code génétique

indésirable intégré dans leur ADN.

<https://exoconscience.com/une-nouvelle-etude-retentissante-prouve>

Intracellular Reverse Transcription of Pfizer BioNTech COVID-19 mRNA Vaccine BNT162b2 In Vitro in Human Liver Cell Line :

<https://www.mdpi.com/1467-3045/44/3/73>

- The Epoch Times a publié un rapport explosif indiquant que la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis et les National Institutes of Health (NIH) étudient les problèmes neurologiques qui sont apparus chez les personnes après avoir pris un Vaccin contre le covid19.

Pour déterminer le nombre de lésions neurologiques et de décès survenus après les vaccins COVID-19, puis les comparer aux données historiques des 30 années précédentes après tous les autres vaccins approuvés par la FDA, nous devons effectuer plusieurs recherches dans VAERS.

En 14 mois depuis l'autorisation d'utilisation d'urgence des vaccins COVID-19, sur les 9 799 cas signalés, il y a eu 150 décès, 1 521 incapacités permanentes, 2 463 visites aux urgences et 3 359 hospitalisations. À titre de comparaison, au cours des 30 années précédentes à partir de 1990, lorsque le VAERS a été créé, en utilisant exactement la même recherche pour chaque symptôme contenant « neuro », nous obtenons un résultat de 8 492 cas pour TOUS les vaccins approuvés par la FDA au cours des 30 dernières années combinées.

Les moyennes annuelles ressemblent alors à ceci :

- 8399 cas de lésions neurologiques par an suite aux vaccins COVID-19
/ 283 cas de lésions neurologiques par an suite à tous les vaccins approuvés par la FDA combinés

Et encore:

- 5 757 cas de « paralysie » par an suite aux vaccins COVID-19,

/ 166 cas de « paralysie » par an suite à tous les vaccins approuvés par la FDA combinés;

- 1 574 cas de sclérose en plaque par an suite aux vaccins COVID-19,

/ 61 cas de sclérose en plaque par an suite à tous les vaccins approuvés par la FDA combinés;

- 2 385 cas d'AVC par an suite aux vaccins COVID-19,

/ 3,5 cas d'AVC par an après tous les vaccins approuvés par la FDA combinés;

- 3 921 cas de "symptôme ischémique" par an suite aux vaccins COVID-19,

/ 11,7 cas par an après tous les vaccins approuvés par la FDA combinés.

Comme on peut l'imaginer, le volume considérable de ces blessures ne pouvait pas passer inaperçu, et grâce à l'article d'EPOCH TIMES d'aujourd'hui, nous savons maintenant que le gouvernement américain est au courant de ces chiffres et les étudie sans le dire au public.

<https://healthimpactnews.com/2022/79000-increase-in-strokes-as-fda>

Article de The Epoch Times :

https://www.theepochtimes.com/mkt_app/us-agencies-quietly-studying

- Une compagnie d'assurance maladie allemande a déclaré cette semaine qu'une analyse des données recueillies auprès de plus de 10 millions de personnes suggère que les effets secondaires du vaccin COVID sont "significativement" sous-déclarés. La société, BKK ProVita (BKK), a déclaré que son analyse avait révélé un " signal d'alarme important " et qu'"un risque pour la vie humaine ne peut être exclu ". Sur la base des données recueillies, BKK a déclaré que le nombre d'effets secondaires des vaccins est plusieurs fois supérieur au nombre officiellement annoncé par l'Institut Paul Ehrlich (PEI), l'agence fédérale allemande de la santé qui surveille la sécurité des vaccins et des biomédicaments. Le PEI a annoncé dans un communiqué de presse qu'il y avait 244 576 cas suspects d'effets secondaires du vaccin signalés en 2021 après la vaccination contre le COVID, mais BKK a déclaré que son analyse avait révélé plus de 400 000 cas.

<https://childrenshealthdefense.org/defender/covid-vaccine-injuries>

- Les chiffres officiels de la 6e semaine de l'UKHSA (Agence britannique de sécurité sanitaire) sont sans appel. Les décès augmentent de façon spectaculaire parmi la population triplement vaccinée, tandis qu'ils diminuent régulièrement parmi la population non vaccinée en Angleterre.

9 décès sur 10 chez les personnes entièrement vaccinées et 4 décès sur 5 chez les personnes triplement vaccinées.

Plus les malades se vaccinent et plus la mortalité augmente. Sur cette période précise, on peut lire à la page 42 du rapport que les plus de 80 ans comptabilisent 2540 décès dont 2177 triples dosés, 891 doubles dosés, 97 monodosés contre 360 non-vaccinés ! L'équivalent de 15% de réfractaires contre 85% d'injectés !

<https://dailyexpose.uk/2022/03/01/russia-distraction-uk-gov-revealed>

<https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/>

POLITIQUE

- Article qui relate l'entrevue filmée en caméra cachée entre un journaliste infiltré du « Project Veritas » et Christopher Cole, directeur général du MCMi (Medical Countermeasures Initiative) pour la FDA (Food and Drug Administration). Les 2 vidéos filmées à l'insu de Cole sont mises à la disposition du lecteur. Cole explique notamment que Joe Biden a pour projet de vacciner un maximum de personnes, enfants inclus et qu'il veut mettre en place une vaccination annuelle. Concernant les tests des vaccins sur les enfants, il déclare que puisqu'il s'agit d'une « autorisation d'utilisation d'urgence » les bénéfices prévalent sur les préjudices et que les critères d'efficacité permettant la validation par la FDA sont abaissés. Dans la deuxième vidéo, Christopher Cole relate les liens financiers et conflits d'intérêt qui lient la FDA et l'industrie pharmaceutique.

<https://lecourrierdesstrateges.fr/2022/02/19/project-veritas-publie-une-video>

- Courte vidéo de 5' qui résume l'entrevue de Christian Perronne commentant le livre : "Anthony Fauci, Bill Gates, Big Pharma - leur guerre mondiale contre la démocratie et la santé publique":

<https://odysee.com/@Frdemocratie:0/Christian-Perronne-à-chaque-page>

- Brook Jackson est un chercheur en essais cliniques basé au Texas. En septembre 2020, Brook a été embauché pour travailler en tant que directeur régional sur deux des trois sites d'essais cliniques au Texas pour le vaccin à ARNm de phase III de Pfizer. Ventavia est la société à laquelle Pfizer a externalisé les essais et la société qui a embauché Brook. À la troisième semaine de son emploi, Brook avait été témoin de tant d'incidents inexcusables et de violations de protocoles qu'elle avait le sentiment qu'il n'y avait pas d'autre choix que de documenter et de signaler ce dont elle était témoin. Après avoir signalé à plusieurs reprises les incidents à ses supérieurs directs et les avoir vus tenter de dissimuler les problèmes plutôt que de les résoudre, Brook a déposé un rapport officiel auprès de la FDA. Six heures plus tard, elle a reçu un appel téléphonique de Ventavia disant qu'elle avait été licenciée. Brook a contacté un avocat et a intenté une action en justice contre Pfizer et Ventavia, ce qui a conduit à la fermeture de l'affaire du public pendant plus d'un an et a interdit à Brook de parler publiquement. L'affaire est récemment devenue non scellée et fait son chemin devant les tribunaux.

<https://healthimpactnews.com/2022/pfizer-data-manipulation-the-dirty-details>

JURIDIQUE

- Une bonne avancée ! Le DROIT DE REFUSER les injections : Règlement Européen entré en vigueur le 31 janvier 2022 : le parlement Européen vient de clarifier ce 13 janvier 2022, les dispositions du règlement (UE) n°536/2014 en affirmant que celle-ci s'appliquent également au cas de figure de l'expérimentation des vaccins Covid 19 : concrètement, "le Droit de REFUSER de participer à l'essai en question, ou de se rétracter – sans possibilité d'en être sanctionné ultérieurement." (Art 29).

Cette clarification de la part de la Commission est la bienvenue, à l'heure où plusieurs États membres de l'Union franchissent le pas de la vaccination obligatoire. Dans le droit de l'Union européenne, un règlement est un acte juridique d'application directe, c'est-à-dire qu'il ne passe pas par le processus législatif interne d'un État membre – comme la directive européenne. Une fois entré en vigueur, il devient obligatoire uniformément dans tout le territoire de l'Union. Il pourrait donc être invoqué devant les juridictions nationales.

<https://lecourrierdesstrategies.fr/2022/01/24/le-nouveau-reglement-europeen>

- Extrait vidéo de Sud Radio où d'André Bercoff s'entretient avec Maud Marian, avocate en droit des affaires internationales sur le thème de la situation des soignants suspendus non vaccinés. Maud Marian nous parle du mépris, de l'inhumanité et de l'injustice qu'ils subissent. Son collectif contient plus de 500 personnes suspendues ou en arrêt maladie. Elle explique que ces derniers se retrouvent sans aucun revenu. Ils n'ont pas le droit au chômage ni à la plupart des aides. Ils n'ont par ailleurs pas le droit de travailler dans un autre endroit, même s'il s'agit d'un corps de métier différent. Elle rappelle que les soignants ne sont pas les seuls concernés par l'obligation vaccinale et donc les suspensions (exemples : restaurateurs, personnels administratifs etc...). Un auditeur, soignant suspendu, a également témoigné de l'extrême précarité de sa situation. Maud Marian ajoute que de nouvelles suspensions ont lieu en ce moment notamment parce que certains soignants arrivent au terme de la durée de validité de leur certificat de rétablissement. Par ailleurs, certaines personnes en invalidité ou en arrêt maladie depuis une date antérieure au 15 septembre 2021 ne touchent plus leur indemnités journalières ou rente d'invalidité. Elle explique enfin qu'elle fait des recours individuels pour défendre les droits des membres de son collectif (vidéo 21').

https://www.youtube.com/watch?v=KY3bbcJvNcI&ab_channel=SudRadio

Ce document est une revue de presse, soit une compilation d'informations récentes sur le SARS-Cov2, qu'à Réinfocovid nous avons jugé fondées scientifiquement. Nous dégageons notre responsabilité quant à la position personnelle qu'ont les auteurs de ces publications. Nous souhaitons vous procurer un accès facilité à diverses informations pour vous permettre d'alimenter votre connaissance autour du sujet et de construire votre propre opinion.

Pour les traductions utilisez <https://www.deepl.com/fr/translator>